

Image not found or type unknown



Cdd sans terme précis mais sans issue

Par **virginie bordier**, le **05/10/2010** à **20:33**

Bonjour,

je suis en cdd sans terme précis depuis plus de 24 mois est-ce légal? Il y a des postes qui se libèrent dans l'entreprise et mon patron ne me propose pas de cdi alors que je suis compétente mais non diplômée. Que puis-je faire?

je suis remplaçante d'une éducatrice spécialisée dans un foyer de personnes handicapées mentales mais je n'ai pas de diplôme.

Merci pour votre réponse. Cordialement